

Naulet Roger

13/05/24 14:47

Fwd: Fwd: Fwd: enquête publique -Desserte de Luçon

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

objet : enquête publique -Desserte de Luçon

Bonjour.

Je suis Mr Naulet Bernard et je fais les remarques en tant qu' habitant de Sainte gemme la plaine, agriculteur .

Je ne suis pas favorables à une 2 fois 2 voies telle que proposée dans le projet.

Ce projet ne règle en rien la circulation en terme de sécurité pour la commune de Sainte Gemme la Plaine et surtout pour les conducteurs.

Je m'explique :

Le fait de faire une deux fois deux voies accélère la vitesse des véhicules et sachant que la déviation se termine en entonnoir , les risques d'accident sont accrus.

De plus, la majorité des commerces vivent du passage des véhicules qui s'arrêtent pour consommer. Ces mêmes commerces seront obligés de se déplacer à proximité des nouveaux axes routiers pour continuer à faire vivre leur entreprise . Cela occasionne pour la même raison un déplacement de la population du bourg et alentours pour acheter leurs produits de consommation et aller se restaurer.

D'autres communes connaissent ce type de problématique.

Les risques d'accident seront déplacés et donc fortement favorisés.

Concernant la pollution de l'air , la vitesse augmente les particules fines et autres polluants.

Les mesures ne sont pas identifiées de façon fiable puisque il n' est prévu qu' un contrôle après projet.

Le projet de faire une 2x2 voies fait accélérer les véhicules en périphérie du bourg ce qui engendre de la pollution sonore et de l'air ambiant. Les axes routiers passeront à proximité de la zone natura 2000 et de terres cultivées en agriculture biologique. Quels seront les effets ?

Les mesures d'impact doivent être faites en amont du projet.

Certains axes ne sont pas prévus pour éviter aux populations de la commune et communes environnantes de faire un grand détour.

Ces points précis doivent être partagés avec l'ensemble de la population et validés par le conseil municipal .

C'est la population locale qui est la plus impactée tous les jours pour aller au travail et faire ces achats.

Autres points:

*Il est prévu un remblais déblais de matériaux pour combler le dénivelé au niveau de Talgon en descendant vers le sud .

Le prélèvement serait fait, sauf erreur de ma part , au niveau du lieu dit Le Mureau dans une parcelle de la Com com.

Vu le volume représenté il y aura une dégradation des axes routiers de la commune pour le transport jusqu'au remblaiement.

La Parcelle sera de qualité dégradée sachant que nous sommes en présence de terre de qualité supérieure. Pour une expérience similaire, j'ai vécu sur ma ferme cette option de travaux et je n'ai jamais retrouvé la qualité de terre de début.

Un état des lieux des routes et des terres est obligatoire pour retrouver l'état initial d'avant travaux.

Là encore, le choix d'une 2x2 voies fait augmenter les besoins en matériaux et double le trafic pour le transport des remblais.

*Au niveau des parcelles agricoles et exploitations , une nouvelle fois le doublement des voies impactera d'avantage les dites exploitations.

*Concernant la circulation des engins agricoles, le projet de route partagée est un danger pour les cyclistes et fait prendre des risques aux chauffeurs de machines souvent imposantes et rapides.

*Que se soit en simple ou double voies il ne peut être fait abstraction d'une restructuration des parcelles (souvent irriguées) sans compensation des propriétaires et fermiers concernés. L'impact doit être partagé sur l'ensemble des exploitations du territoire comcom concerné. Il s'agit bien de la desserte de Luçon

Il y a plus de 20 ans le Département a artificialisé une surface non négligeable de bonnes terres agricoles pour créer la rocade nord de Luçon et un doublement futur de la rocade Sainte gemme la plaine - Chasnais. Rien est identifié à ce jour pour voir le projet de doublement avancer.

Doit-on une nouvelle fois , au moment où il est question de souveraineté alimentaire, artificialiser un nouveau territoire sachant que rien ne règlera en l'état actuel de cette future déviation , les

problèmes de bouchons de véhicules et l'effet d'entonnoir en direction de La Rochelle ?

La proposition d'une route à 2 voies me semble donc à privilégier pour bien des points ou bien encore l'abandon du projet de déviation qui touche notre commune.

Merci de donner suite .

Cordialement

Naulet Bernard